



Tournoi du Marais #6 du 10 et 11 octobre 2026

Dossier N° : 2600068

- Article1.

Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton. La compétition est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton et par les dispositions générales du Guide du Badminton.

- Article2.

Le tournoi est placé sous l'autorité des juges-arbitres : M Christophe CAQUINEAU et M Jérôme CLAVEAU. Ils prendront la décision finale concernant toutes requêtes faites par un joueur. Ils trancheront tout différend entre joueurs, arbitres et comité d'organisation sur les règles et règlements. Leurs décisions sont sans appel.

Le tournoi est placé sous l'organisation du GEO : M. Erwann BAUDRY

- Article 3.

Le tournoi est ouvert nationalement aux joueu-(ses-rs) avec un classement maximum N3 dans le tableau considéré.

Deux séries d'inscriptions seront mises en places : NC/P12 et P11/et+.

Le montant de l'inscription est fixé à 15€ pour un tableau et 20€ pour deux tableaux.

Le nombre de matchs est limité par jour (environ 260 le samedi et 180 le dimanche). Les tableaux se joueront en priorité en poule de 4 ou 5, avec 2 sortants par poule puis en élimination directe et voire 6, avec possibilité d'1 seul sortant par poules.

Les organisateurs, en accord avec les JA, composeront les tableaux conformément à l'article 3.2.1.5 du RCG « dans un même tableau le CPPH du mieux classé des participants ne peut être plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé ».

Ce point de règlement peut-être la cause de la non prise en compte d'une inscription.

L'organisation se réserve le droit de constituer des poules inclusives de joueurs (H et D) si des classements de joueurs se trouvent trop différencier. Le CPPH retenu sera celui recensé 15 jours avant le tournoi.

- Article 4.



Samedi : simples et mixtes seniors. (Les deux tableaux ne sont pas cumulables)

Dimanche : doubles hommes et femmes seniors.

- Article 5.

Le nombre de joueurs étant limité, la sélection se fera par ordre d'inscription sur Badnet.

Chaque inscription ne sera effective qu'au paiement de celui-ci. Validité de l'inscription au paiement du dernier joueur de la paire (paiement via Badnet).

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au lundi 1^{er} septembre 2026 à 00h00.

La date limite d'inscription est fixée le mercredi 30 septembre 2026 à 23h59.

Les tirages au sort des tableaux se feront le jeudi 1^{er} octobre 2026 en fonction du CPPH du 24 septembre 2026.

Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort des tableaux si le forfait n'est pas justifié.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou mail.

- Article 6.

Les matchs se disputeront en 2 sets gagnants de 15 points, en auto-arbitrage jusqu'en finale. Ils pourront être arbitrés à la demande des joueurs en cas de désaccord et en la présence d'arbitre présent sur le tournoi. Ils pourront également être arbitrés à la demande d'arbitres désirant officier le jour du tournoi.

- Article 7.

En cas de forfait après le tirage au sort des tableaux :

-d'un(e) joueur (joueuse) d'une paire, il-elle doit nous spécifier si son (sa) partenaire prévu(e) accepte d'être « en recherche » ou s'il (elle) se retire du tableau. Sans précision apportée, le (la) joueur (joueuse) restant(e) sera également retiré(e) du tableau pour laisser la place à une nouvelle paire.

- Article 8.

Une tenue de badminton conforme au règlement fédéral en vigueur est exigée pendant toute la durée de la compétition. Le règlement en vigueur sera affiché dans le gymnase.

- Article 9.

Les volants sont à la charge des joueurs (partage équitable entre les joueurs). En cas de litige, le volant officiel sera RSL – PRO Grade 1 (elite).

Le volant officiel sera en vente dans l'enceinte du gymnase.

- Article 10.



Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer un match 60 minutes avant l'horaire prévisionnelle et ne peuvent s'absenter de la salle qu'avec l'accord des juges arbitres.

La table de marque n'est pas habilitée à donner cette autorisation.

Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait volontaire par le Juge Arbitre.

Tout joueur désireux de s'absenter, quelle que soit la situation et la durée de son absence, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être forfait volontaire.

- Article 11.

Chaque joueur dispose de 3 minutes d'échauffement entre l'appel de son match et le 1er volant de service. Ce temps comprend l'essai des volants et la mise en tenue de jeu.

- Article 12.

Tout volant touchant les infrastructures (panneaux, lampes, poutres) sera compté faute. Il y aura let si le volant touche un câble ou un filin à tout moment du match.

- Article 13.

Les joueuses et joueurs qui s'inscrivent au tournoi acceptent d'être photographiés ou filmés tout au long du tournoi, leurs images pourront être publiées sur la page Facebook du club et ou pour toute promotion du badminton ou du club.

Si vous ne désirez pas apparaître sur ces sites, veuillez le faire savoir au photographe sur place.

- Article 14.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.

- Article 15.

Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et officiels techniques.

Les entraîneurs et conseillers d'équipe, pendant un match, devront porter une tenue longue et correcte. Les règlements : général des compétitions, tenues vestimentaires, code de conduites des joueurs et officiels seront affichés dans le gymnase sous forme de QR code.



- Article 16.

Chaque participant mineur doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par le tuteur légal, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

- Article 17.

La gestion du tournoi est effectuée par le logiciel BadNet. Il n'y aura pas d'édition de feuille de match, le score sera saisi sur une tablette via ScorBad. Pour éviter tout litige, les deux adversaires ou paires adverses sont invités à faire la saisie ensemble.

- Article 18.

Les remises de récompenses se feront, chaque jour, uniquement à la fin de chaque groupe de finales.

- Article 19.

Le club s'engage dans son tournoi à être éco-responsable, et favorise un maximum tout ce qui peut le conduire en ce sens. Les joueurs et joueuses devront trier leurs déchets, et en fin de compétition laisser leur place propre. Dans la mesure du possible, ils utiliseront leurs couverts réutilisables.

- Article 20.

Tous les joueurs inscrits à ce tournoi acceptent le présent règlement.